



ASSOCIATION NATIONALE DES PORTE-DRAPEAUX ANCIENS COMBATTANTS ET VETERANS DE FRANCE

Association loi 1901
n° W021001463 / 2015
Code APE : 9499Z
Siret n° 810 807 586 00013

16, place de l'hôtel de ville
02 400 Château Thierry

**Reconnue d'Intérêt Général
à caractère culturel**

www.apac-france.fr

direction.apacfrance@gmail.com

HONNEUR PATRIE MEMOIRE

PHASES CHRONOLOGIQUES D'UNE CEREMONIE PATRIOTIQUE

HORAIRES	ACTIVITES	COMMANDEMENTS	SONNERIES
	PHASE 1 : MISE EN PLACE		
H – 20 mn	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place des porte-drapeaux ◆ Mise en place du piquet d'honneur (si présence d'une délégation militaire) 		
H – 10 mn	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en place des officiels (et représentants militaires) 		
	PHASE 2 : ACCUEIL DES AUTORITES <i>(en cas de présence)</i>		
H – 05 mn	<p>A l'arrivée des autorités (préfet, Sous-Préfet), Le maître de cérémonie commande :</p> <p>Les autorités se placent sur une ligne, face à la stèle Le maître de cérémonie commande :</p>	<p>« Garde à vous »</p> <p>« Pour l'ensemble, Repos »</p>	<p>Au champs</p> <p>Repos</p>
	PHASE 3 : MONTEE DES COULEURS		
www.apac-france.fr	<p>NB : Ne peut se réaliser qu'en présence d'un mât de drapeau.</p> <p>L'autorité militaire de haut rang ou le M.C commandent :</p> <p style="text-align: center;">Le préposé au drapeau répond : « PRÊT »</p> <p>L'autorité militaire de haut rang ou le M.C commandent :</p>	<p>« Garde à vous »</p> <p>« Attention pour les couleurs »</p> <p>« Envoyez »</p> <p>« Pour l'ensemble, repos »</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Sonnerie au drapeau</p> <p>Repos</p>
	PHASE 4 : PRESENTATION / REVUE DES TROUPES		
	<p>En présence d'un piquet d'honneur, de groupement de militaires, forces de sécurité, anciens combattants, porte-drapeaux, l'autorité de haut rang peut être invitée à passer en revue les troupes.</p> <p>Le maître de cérémonie commande :</p> <p>A l'issue de la revue des troupes, l'autorité rejoint sa place initiale</p> <p>Le maître de cérémonie commande :</p>	<p>« Garde à vous »</p> <p>« Repos »</p>	<p>Garde à vous</p> <p>La Marche des soldats - R.BRUCE</p> <p>Repos</p>



PHASE 5 : LECTURE DES MESSAGES

Lecture du déroulé de la cérémonie par le Maître de Cérémonie

Lecture du message d'accueil de Mme, Mr le Maire :
Mme, Mr :

Lecture de :
par :

Lecture du message d'une association de Mémoire :
par :

Lecture du message de Mme, Mr le Directeur du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Mme ; Mr :

Le maître de cérémonie commande :

Lecture du message officiel de : (en référence à l'événement)

par Mme, Mr le Préfet : Mme, Mr :

par Mme, Mr le Sous-Préfet d'Arrondissement de :
Mme, Mr :

Le maître de cérémonie commande :

« Garde à vous »

Garde à vous

« Repos »

Repos

PHASE 6 : MISES A L'HONNEUR

- ◆ Remise de décoration à une personne

Le maître de cérémonie commande :
(Récipiendaire(s) et porte-coussin rejoignent leur emplacement)

Annonce par la personne qui remet la décoration :
« Madame, Monsieur, au nom d... , nous vous remettons... »

ATTENTION : Pour chaque ordre national (légion d'honneur, ordre national du mérite) et la médaille militaire, le ban est ouvert puis fermé. Pour l'ensemble des autres décorations, le ban est ouvert avant la 1ère décoration puis fermé après la dernière.

« Récipiendaire(s),
gagnez votre
emplacement »

« Ouvrez le ban »

Ouvrez le ban

« Fermez le ban »

Fermez le ban

« Médaillé (décoré),
rejoignez les rangs »

« Repos »

Repos



- ◆ Remise d'un nouveau drapeau (avec sa décoration) à une collectivité

Le maître de cérémonie commande :

Le maître de cérémonie se présente devant le Maire, déroule le drapeau et le lui remet. A son tour, il se tourne pour faire face au porte-drapeau et lui tend le nouveau drapeau. Une fois la hampe du drapeau posée au fond du baudrier, **le Maire commande :**

Le porte-drapeau répond : « **Je m'engage à porter le drapeau de la commune avec courage, honneur et fidélité** »

Le maître de cérémonie annonce :

L'autorité militaire départementale fait lecture de la citation appelant l'octroi de la décoration à la commune. A l'issue, l'Autorité Militaire Départementale épingle la décoration sur la cravate du drapeau.

L'autorité militaire ou M.C commande :

Remarque : suivre le même déroulement pour le drapeau d'une association à l'exception de la remise d'une décoration. Pour l'engagement du porte-drapeau, remplacer « commune » par le mot « association ».

- ◆ Dévoilement d'une plaque commémorant une cause, une œuvre, un lieu historique (ne faisant pas référence à une personne physique)

Le maître de cérémonie annonce :

Le maître de cérémonie commande :

Les autorités, le Maire sont invités à prendre position pour dévoiler la plaque commémorative.

Le maître de cérémonie commande :

A l'issue, les autorités, le Maire rejoignent leur emplacement.

Le maître de cérémonie commande :

« Garde à vous »

« Porte-drapeau, gagnez votre emplacement »

« Porte-drapeau, engagez-vous »

« remise de décoration au drapeau »

« Porte-drapeau, rejoignez les rangs »

« Repos »

« Dévoilement d'une stèle, plaque commémorative »

« Garde à vous »

« Dévoilez »

« Repos »

Garde à vous

Repos

Garde à vous

Repos

PHASE 7 : APPEL AUX MORTS POUR LA FRANCE

Le maître de cérémonie annonce :

Le maître de cérémonie commande :

Une personne est désignée, à défaut le maître de cérémonie, pour lire les noms de soldats ou personnes civiles, morts pour la France.

Pour chaque nom, un porte-drapeau crie « **MORT POUR LA FRANCE** »

A l'issue de l'appel, le maître de cérémonie commande :

« Appel aux M.P.F.»

« Pour l'ensemble, Garde à vous »

« Repos »

Garde à vous

Repos



www.apac-france.fr

PHASE 8 : DEPOTS DE GERBES DE FLEURS

Le maître de cérémonie annonce :

Le maître de cérémonie commande :

- 1 - Elèves et professeurs (selon type de manifestation)
- 2 - Association(s) des anciens combattants
 - ◆ Association communale
 - ◆ Comité d'entente
 - ◆ Association cantonale
 - ◆ Association d'arrondissement
 - ◆ Association départementale
 - ◆ Association régionale
 - ◆ Association nationale
- 3 - Mme,Mr le représentant de l'autorité militaire départementale, ou de la formation militaire présente à la cérémonie
Mme, Mr le Commandant de :
- 3 - Mme,Mr le Directeur du service départemental de l'ONACVG
Mme, Mr :
- 4 - Mme, Mr le Maire et son Conseil Municipal
- 5 - Mme/Mr le Président de la Communauté d'Agglomération
- 6 - Mme(s),Mr(s) les dignitaires des Ordres Nationaux (L.H, ONM) et Médailleurs Militaires, Mme(s), Mr(s) :
- 7 - Mme(s),Mr(s) le(s) Conseiller(s) Départemental(aux) :
Mme(s),Mr(s) :
- 8 - Mme(s),Mr(s) le(s) Conseiller(s) Régional(aux) :
Mme(s),Mr(s) :
- 9 - Mme,Mr le Sénateur de l'Aisne :
- 10 - Mr le Député de laè circonscription du dept de :
- 11 - Mme la Sous-Préfète d'Arrondissement de :
Mme, Mr :
- 12 - Mme,Mr le Préfet de l'Aisne
Mme, Mr :

« Dépôt de gerbes »

« Pour l'ensemble,
Garde à vous »

GARDE A VOUS

PHASE 9 : HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Le maître de cérémonie commande :

Les autorités civiles et militaires en tenue saluent.
Les porte-drapeaux inclinent les drapeaux à 60°
Les personnes observent une minute de silence **(15 à 20 s)**
Hymne national joué ou chanté
(si plusieurs hymnes, la Marseillaise est jouée en dernier)

Le maître de cérémonie commande :

IMPORTANT :

A L'ISSUE DE LA MARSEILLAISE, PLUS AUCUN DISCOURS OU ALLOCUTIONS NE SONT AUTORISES. ILS SERONT PRONONCES DANS UN LIEU ANNEXE PREVU A CET EFFET.

« Aux morts ! »

Sonnerie aux morts
(si plusieurs sonneries aux morts, la sonnerie française est jouée en dernier)

Marseillaise

« Pour l'ensemble,
repos »

Repos



<p align="center">PHASE 10 : REMERCIEMENTS AUX PORTE-DRAPEAUX</p> <p>Le maitre de cérémonie annonce :</p> <p>Le maître de cérémonie commande :</p> <p>A l'issue des remerciements, les autorités regagnent leur emplacement.</p>	<p>« Remerciements aux porte-drapeaux (& piquet d'honneur) »</p> <p>« porte-drapeaux, dégantez la main droite »</p>	<p>La Marche des soldats de Robert BRUCE</p>
<p align="center">PHASE 11 : DEPART DES AUTORITES</p> <p>Le maitre de cérémonie commande :</p> <p>Départ des autorités</p> <p>Le maître de cérémonie commande :</p>	<p>« Garde à vous »</p> <p>« Repos »</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Repos</p>
<p align="center">PHASE 12 : DEPART DU PIQUET D'HONNEUR ET DES PORTE-DRAPEAUX</p> <p>Le maitre de cérémonie annonce :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. départ du piquet d'honneur 2. départ des formations militaires 3. départ des porte-drapeaux <p>RAPPEL : Le démontage des drapeaux doit se faire en un lieu éloigné du monument aux morts.</p>	<p>« Aux ordres des chefs de section »</p>	<p>Départ des formations au son de leurs musiques respectives</p>
<p align="center">PHASE 13 : ALLOCUTIONS & REMERCIEMENTS</p> <p>Le maître de cérémonie invite le public à écouter les allocutions et remerciements dans une salle prévue à cet effet et à partager ensuite une collation (modalités à définir au préalable avec les organisateurs de la manifestations)</p>		

NOTES